



"Marque ta page !"

publié le 17/02/2020

Le concours traditionnel de **"Marque ta page !"** semble encore très attendu cette année !

Alors à vos crayons, feutres, peinture, ciseaux, papiers.... et place à votre imagination ! La seule restriction est que le "Marque ta page" doit pouvoir être numérisé (les volumes ne seront donc pas recevables).

Le règlement ainsi que les supports sont disponibles au CDI et n'attendent que vous. Vous pouvez participer seul ou même en équipe.

Le thème reste inchangé : **la lecture doit être à l'honneur** (plaisir de lire, auteurs, personnages...)

Pour rappel, les productions sont à déposer au CDI au plus tard **le lundi 23 mars**.

L'ensemble du collège sera amené à voter pour désigner **les 5 productions gagnantes**. Les chefs-d'oeuvre seront alors imprimés par un professionnel et distribués à chaque lecteur qui emprunte un document ;)

Les élèves du Club CDI

CONCOURS MARQUE TA PAGE 2020

Concours ouvert à tous : élèves et adultes du collège

Thème : La LECTURE

Marque-pages à déposer au CDI jusqu'au lundi 23 mars

Techniques : Tout est autorisé, peinture, feutre, collages... A condition que la production puisse être numérisée

Support papier à retirer au CDI

